Appel à candidatures 2024 - CFPPA 72

Axes 1 - 3 -5

Appel à projet 2024 de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe.

Les pièces à joindre au dossier sont :
- le budget prévisionnel de l'action
- les comptes de résultats de votre structure
- l'attestation sur l'honneur
L'ensemble des documents est disponible sur la page internet Sarthe.fr dédiée à la Conférence des financeurs : https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/professionnels-solidarite/conference-des-financeurs
Les pièces à joindre sont à transmettre par mail à : cfppahi@sarthe.fr

Pour rappel, le candidat doit particulièrement décrire :
- la typologie du public accueilli (âge, GIR, origine géographique…),
- les modalités de réalisation des actions (préparation, organisation, déroulement),
- les modalités de partenariat envisagées,
- les modalités de communication et de publicité,
- les modalités d'accueil du public lors des actions,
- les supports utilisés dans le cadre des actions,
- les qualifications et expériences des personnels intervenants,
- les modalités de suivi et d'évaluation des actions.

* Obligatoire

Identification de la structure porteuse de l'action

1

Nom de la structure *

2

Statut de la structure *

3

Date de début de l'existence juridique *

4

Adresse du siège social *(Pour envoi des conventions)* - *N° et voie* *

5

Adresse du siège social - Code postal *

6

Adresse du siège social - COMMUNE *

7

Numéro SIRET *

8

Code APE *

9

Civilité du responsable de la structure *

- ◯ Madame
- ◯ Monsieur

10

NOM Prénom du responsable de la structure *

11

Fonction du responsable de la structure *

- ◯ Président
- ◯ Présidente
- ◯ Directeur
- ◯ Directrice
- ◯ Autre

12

Coordonnées téléphonique du responsable de la structure *

13

Coordonnées électronique du responsable de la structure (mail) *

14

Civilité du responsable de l'action *

- ◯ Madame
- ◯ Monsieur

15

NOM Prénom du responsable de l'action *

16

Coordonnées téléphonique du responsable de l'action *

17

Coordonnées électronique du responsable de l'action (mail) *

Présentation de l'action

18

Intitulé de l'action *

19

S'agit-il de *

- [ ] une nouvelle action
- [ ] une action déjà connue de la conférence
- [ ] une demande pour un financement pluriannuel d'une action bénéficiant d'une convention annuelle 2023

20

Thématique de l'action *

- ◯ Amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles (Axe 1)
- ◯ Coordination et appui des actions de prévention mises en œuvre par les services autonomie à domicile (Axe 3)
- ◯ Développement d'autres actions collectives de prévention (Axe 5)

21

Coordination et appui des actions de prévention mises en œuvre par les services autonomie à domicile (Axe 3)

- ◯ Repérage et prévention de la perte d'autonomie des personnes fragiles
- ◯ Favorisation du maintien à domicile des personnes accompagnées

22

Développement d'autres actions collectives de prévention (Axe 5)

- ◯ Santé globale / Bien vieillir
- ◯ Lutte contre l'isolement et la solitude
- ◯ Habitat et cadre de vie
- ◯ Sécurité routière et mobilité
- ◯ Accès aux droits
- ◯ Accompagnement au numérique
- ◯ Bien-être et estime de soi
- ◯ Prévention du risque suicidaire

Santé globale / bien vieillir
Préciser la thématique dominante seulement

- ◯ Alimentation / nutrition
- ◯ Mémoire / Prévention du déclin cognitif
- ◯ Sommeil
- ◯ Acitivités physiqiues adaptées / Prévention des chutes

Description de l'action

24

Problématique à l'origine de l'action (*Préciser quels éléments de diagnostic / contexte territorial vous ont conduit à proposer le projet pour le public ciblé)* *

25

Public cible *(Quelle particularité du public de 60 ans et plus, lien avec les besoins repérés : âge, GIR, origine géographique…)* *

26

Objectifs de l'action *(Les objectifs généraux, finalités, buts. Ex: Encourager la pratique sportive, sensibiliser aux bonnes pratiques, toucher un public d'un territoire particulier, etc.)* *

27

Résultats et effets attendus *(Objectifs opérationnels)* *

28

Résumé de l'action *(Quelques lignes pour inscription dans la convention)* *

29

Description de l'action *(Description plus détaillée)* *

Territoires de **réalisation** de l'action

Cocher uniquement les lieux de réalisation de l'action

Par EPCI :

- [ ] Communauté urbaine Le Mans Métropole
- [ ] Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau
- [ ] Communauté de communes de l'Orée de Bercé Bélinois
- [ ] Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
- [ ] Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles
- [ ] Communauté de communes Maine Saosnois
- [ ] Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé
- [ ] Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen
- [ ] Communauté de communes du Val de Sarthe
- [ ] Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe
- [ ] Communauté de communes du Pays Fléchois
- [ ] Communauté de communes Sud Sarthe
- [ ] Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé
- [ ] Communauté de communes Le Gesnois Bilurien
- [ ] Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille
- [ ] Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise
- [ ] Communauté urbaine d'Alençon

Le Mans Métropole

- [ ] Le Mans
- [ ] Aigné
- [ ] Allonnes
- [ ] Arnage
- [ ] Champagné
- [ ] La Chapelle-Saint-Aubin
- [ ] Chaufour-Notre-Dame
- [ ] Coulaines
- [ ] Fatines
- [ ] Fay
- [ ] La Milesse
- [ ] Mulsanne
- [ ] Pruillé-le-Chétif
- [ ] Rouillon
- [ ] Ruaudin
- [ ] Saint-Georges-du-Bois
- [ ] Saint-Saturnin
- [ ] Sargé-lès-le-Mans
- [ ] Trangé
- [ ] Yvré-l'Évêque

32

Sud-Est du Pays Manceau

- [ ] Brette-les-Pins
- [ ] Challes
- [ ] Changé
- [ ] Parigné-l'Évêque
- [ ] Saint-Mars-d'Outillé

33

Orée de Bercé Belinois

- [ ] Écommoy
- [ ] Laigné-en-Belin
- [ ] Marigné-Laillé
- [ ] Moncé-en-Belin
- [ ] Saint-Biez-en-Belin
- [ ] Saint-Gervais-en-Belin
- [ ] Saint-Ouen-en-Belin
- [ ] Teloché

Maine Cœur de Sarthe

- [ ] Ballon-Saint Mars
- [ ] Courcebœufs
- [ ] Joué-l'Abbé
- [ ] La Bazoge
- [ ] La Guierche
- [ ] Montbizot
- [ ] Neuville-sur-Sarthe
- [ ] Saint-Jean-d'Assé
- [ ] Saint-Pavace
- [ ] Sainte-Jamme-sur-Sarthe
- [ ] Souillé
- [ ] Souligné-sous-Ballon
- [ ] Teillé

Haute Sarthe Alpes Mancelles

- [ ] Ancinnes
- [ ] Assé-le-Boisne
- [ ] Assé-le-Riboul
- [ ] Beaumont-sur-Sarthe
- [ ] Bérus
- [ ] Béthon
- [ ] Bourg-le-Roi
- [ ] Chérancé
- [ ] Chérisay
- [ ] Doucelles
- [ ] Douillet
- [ ] Fresnay-sur-Sarthe
- [ ] Fyé
- [ ] Gesnes-le-Gandelin
- [ ] Grandchamp
- [ ] Juillé
- [ ] Le Tronchet
- [ ] Livet-en-Saosnois
- [ ] Maresché
- [ ] Moitron-sur-Sarthe

- [ ] Montreuil-le-Chétif
- [ ] Moulins-le-Carbonnel
- [ ] Oisseau-le-Petit
- [ ] Piacé
- [ ] Rouessé-Fontaine
- [ ] Saint-Aubin-de-Locquenay
- [ ] Saint-Christophe-du-Jambet
- [ ] Saint-Georges-le-Gaultier
- [ ] Saint-Léonard-des-Bois
- [ ] Saint-Marceau
- [ ] Saint-Ouen-de-Mimbré
- [ ] Saint-Paul-le-Gaultier
- [ ] Saint-Victeur
- [ ] Ségrie
- [ ] Sougé-le-Ganelon
- [ ] Thoiré-sous-Contensor
- [ ] Vernie
- [ ] Vivoin

Maine Saosnois

- [ ] Aillières-Beauvoir
- [ ] Avesnes-en-Saosnois
- [ ] Beaufay
- [ ] Blèves
- [ ] Bonnétable
- [ ] Briosne-lès-Sables
- [ ] Commerveil
- [ ] Congé-sur-Orne
- [ ] Contilly
- [ ] Courcemont
- [ ] Courcival
- [ ] Courgains
- [ ] Dangeul
- [ ] Jauzé
- [ ] Les Aulneaux
- [ ] Les Mées
- [ ] Louvigny
- [ ] Louzes
- [ ] Lucé-sous-Ballon
- [ ] Mamers

- [ ] Marolles-les-Braults
- [ ] Marollette
- [ ] Meurcé
- [ ] Mézières-sur-Ponthouin
- [ ] Moncé-en-Saosnois
- [ ] Monhoudou
- [ ] Nauvay
- [ ] Neufchâtel-en-Saosnois
- [ ] Nogent-le-Bernard
- [ ] Nouans
- [ ] Origny-le-Roux
- [ ] Panon
- [ ] Peray
- [ ] Pizieux
- [ ] René
- [ ] Rouperroux-le-Coquet
- [ ] Saint-Aignan
- [ ] Saint-Calez-en-Saosnois
- [ ] Saint-Cosme-en-Vairais
- [ ] Saint-Georges-du-Rosay
- [ ] Saint-Longis
- [ ] Saint-Pierre-des-Ormes
- [ ] Saint-Rémy-des-Monts

- [ ] Saint-Rémy-des-Monts
- [ ] Saint-Rémy-du-Val
- [ ] Saint-Vincent-des-Prés
- [ ] Saosnes
- [ ] Suré
- [ ] Terrehault
- [ ] Thoigné
- [ ] Vezot
- [ ] Villaines-la-Carelle

Champagne Conlinoise et Pays de Sillé

- [ ] Bernay-Neuvy-en-Champagne
- [ ] Conlie
- [ ] Crissé
- [ ] Cures
- [ ] Degré
- [ ] Domfront-en-Champagne
- [ ] La Chapelle-Saint-Fray
- [ ] La Quinte
- [ ] Lavardin
- [ ] Le Grez
- [ ] Mézières-sous-Lavardin
- [ ] Mont-Saint-Jean
- [ ] Neuvillalais
- [ ] Neuvillette-en-Charnie
- [ ] Parennes
- [ ] Pezé-le-Robert
- [ ] Rouessé-Vassé
- [ ] Rouez
- [ ] Ruillé-en-Champagne
- [ ] Saint-Rémy-de-Sillé

- [ ] Saint-Symphorien
- [ ] Sainte-Sabine-sur-Longève
- [ ] Sillé-le-Guillaume

Loué-Brûlon-Noyen

- [ ] Amné
- [ ] Auvers-sous-Montfaucon
- [ ] Avessé
- [ ] Brains-sur-Gée
- [ ] Brûlon
- [ ] Chantenay-Villedieu
- [ ] Chassillé
- [ ] Chemiré-en-Charnie
- [ ] Chevillé
- [ ] Coulans-sur-Gée
- [ ] Crannes-en-Champagne
- [ ] Épineu-le-Chevreuil
- [ ] Fontenay-sur-Vègre
- [ ] Joué-en-Charnie
- [ ] Longnes
- [ ] Loué
- [ ] Maigné
- [ ] Mareil-en-Champagne
- [ ] Noyen-sur-Sarthe
- [ ] Pirmil

- [ ] Poillé-sur-Vègre
- [ ] Saint-Christophe-en-Champagne
- [ ] Saint-Denis-d'Orques
- [ ] Saint-Ouen-en-Champagne
- [ ] Saint-Pierre-des-Bois
- [ ] Tassé
- [ ] Tassillé
- [ ] Vallon-sur-Gée
- [ ] Viré-en-Champagne

Val de Sarthe

- [ ] Cérans-Foulletourte
- [ ] Chemiré-le-Gaudin
- [ ] Étival-lès-le-Mans
- [ ] Fercé-sur-Sarthe
- [ ] Fillé
- [ ] Guécélard
- [ ] La Suze-sur-Sarthe
- [ ] Loupland
- [ ] Malicorne-sur-Sarthe
- [ ] Mézeray
- [ ] Parigné-le-Pôlin
- [ ] Roëzé-sur-Sarthe
- [ ] Saint-Jean-du-Bois
- [ ] Souligné-Flacé
- [ ] Spay
- [ ] Voivres-lès-le-Mans

Sablé-sur-Sarthe

- [ ] Asnières-sur-Vègre
- [ ] Auvers-le-Hamon
- [ ] Avoise
- [ ] Bouessay
- [ ] Courtillers
- [ ] Dureil
- [ ] Juigné-sur-Sarthe
- [ ] Le Bailleul
- [ ] Louailles
- [ ] Notre-Dame-du-Pé
- [ ] Parcé-sur-Sarthe
- [ ] Pincé
- [ ] Précigné
- [ ] Sablé-sur-Sarthe
- [ ] Solesmes
- [ ] Souvigné-sur-Sarthe
- [ ] Vion

Pays Fléchois

- [ ] Arthezé
- [ ] Bazouges Cré sur Loir
- [ ] Bousse
- [ ] Clermont-Créans
- [ ] Courcelles-la-Forêt
- [ ] Crosmières
- [ ] La Chapelle-d'Aligné
- [ ] La Flèche
- [ ] La Fontaine-Saint-Martin
- [ ] Ligron
- [ ] Mareil-sur-Loir
- [ ] Oizé
- [ ] Thorée-les-Pins
- [ ] Villaines-sous-Malicorne

Sud Sarthe

- [ ] Aubigné-Racan
- [ ] Château-l'Hermitage
- [ ] Chenu
- [ ] Coulongé
- [ ] La Bruère-sur-Loir
- [ ] La Chapelle-aux-Choux
- [ ] Le Lude
- [ ] Luché-Pringé
- [ ] Mansigné
- [ ] Mayet
- [ ] Pontvallain
- [ ] Requeil
- [ ] Saint-Germain-d'Arcé
- [ ] Saint-Jean-de-la-Motte
- [ ] Sarcé
- [ ] Savigné-sous-le-Lude
- [ ] Vaas
- [ ] Verneil-le-Chétif
- [ ] Yvré-le-Pôlin

Loir-Lucé-Bercé

- [ ] Beaumont-Pied-de-Bœuf
- [ ] Beaumont-sur-Dême
- [ ] Chahaignes
- [ ] Courdemanche
- [ ] Dissay-sous-Courcillon
- [ ] Flée
- [ ] Jupilles
- [ ] La Chartre-sur-le-Loir
- [ ] Lavernat
- [ ] Le Grand-Lucé
- [ ] Lhomme
- [ ] Loir en Vallée
- [ ] Luceau
- [ ] Marçon
- [ ] Montreuil-le-Henri
- [ ] Montval-sur-Loir
- [ ] Nogent-sur-Loir
- [ ] Pruillé-l'Éguillé
- [ ] Saint-Georges-de-la-Couée
- [ ] Saint-Pierre-de-Chevillé

- [ ] Saint-Pierre-du-Lorouër
- [ ] Saint-Vincent-du-Lorouër
- [ ] Thoiré-sur-Dinan
- [ ] Villaines-sous-Lucé

Gesnois Bilurien

- [ ] Ardenay-sur-Mérize
- [ ] Bouloire
- [ ] Connerré
- [ ] Coudrecieux
- [ ] Le Breil-sur-Mérize
- [ ] Lombron
- [ ] Maisoncelles
- [ ] Montfort-le-Gesnois
- [ ] Nuillé-le-Jalais
- [ ] Saint-Célerin
- [ ] Saint-Corneille
- [ ] Saint-Mars-de-Locquenay
- [ ] Saint-Mars-la-Brière
- [ ] Saint-Michel-de-Chavaignes
- [ ] Savigné-l'Évêque
- [ ] Sillé-le-Philippe
- [ ] Soulitré
- [ ] Surfonds
- [ ] Thorigné-sur-Dué
- [ ] Torcé-en-Vallée

- [ ] Tresson
- [ ] Volnay

Vallées de la Braye et de l'Anille

- [ ] Berfay
- [ ] Bessé-sur-Braye
- [ ] Cogners
- [ ] Conflans-sur-Anille
- [ ] Dollon
- [ ] Écorpain
- [ ] La Chapelle-Huon
- [ ] Lavaré
- [ ] Marolles-lès-Saint-Calais
- [ ] Montaillé
- [ ] Rahay
- [ ] Saint-Calais
- [ ] Saint-Gervais-de-Vic
- [ ] Sainte-Cérotte
- [ ] Semur-en-Vallon
- [ ] Val-d'Étangson
- [ ] Valennes
- [ ] Vancé
- [ ] Vibraye

Pays de l'Huisne Sarthoise

- [ ] Avezé
- [ ] Beillé
- [ ] Boëssé-le-Sec
- [ ] Bouër
- [ ] Champrond
- [ ] Cherré-Au
- [ ] Cormes
- [ ] Courgenard
- [ ] Dehault
- [ ] Duneau
- [ ] Gréez-sur-Roc
- [ ] La Bosse
- [ ] La Chapelle-du-Bois
- [ ] La Chapelle-Saint-Rémy
- [ ] La Ferté-Bernard
- [ ] Lamnay
- [ ] Le Luart
- [ ] Melleray
- [ ] Montmirail
- [ ] Préval

47

Communauté urbaine d'Alençon

- [ ] Arçonnay
- [ ] Champfleur
- [ ] Chenay
- [ ] Saint-Paterne - Le Chevain
- [ ] Villeneuve-en-Perseigne

- [ ] Théligny
- [ ] Tuffé Val de la Chéronne
- [ ] Villaines-la-Gonais
- [ ] Vouvray-sur-Huisne

Modalités prévisionnelles d'organisation et de réalisation de l'action

48

Accès à l'action par le public *(Transport des participants)* *

- [ ] Personnel
- [ ] Co-voiturage
- [ ] Navette
- [ ] Transport adapté
- [ ] Autre

49

Nature de l'action *

- [ ] Atelier
- [ ] Formation (hors formation des professionnels)
- [ ] Conférence
- [ ] Réunion d'information / de sensibilisation
- [ ] Autre

50

Calendrier de l'action *(Date de début, date de fin, durée, ...)* *

51

Nombre de séances et fréquence *

52

Nombre de participants envisagé pour chaque séance/atelier/conférence *(pour les actions collectives)*

Les moyens envisagés pour réaliser l'action

Le porteur devra préciser dans le descriptif des moyens envisagés pour l'action si des contributions volontaires en nature (bénévolat, mise à disposition gratuites de salles, de matériel, etc.) sont envisagées.

53

Moyens humains **propres à la structure** pour la mise en œuvre de l'action
(Le tableau est une illustration, pour répondre, indiquer les éléments demandés dans la case "Entrez votre réponse")
*

	Nombre	Fonction	Temps passé	Taux horaire	Coût
Bénévoles					
Salariés					

54

Autres moyens humains pour la mise en œuvre de l'action
(Le tableau est une illustration, pour répondre, indiquer les éléments demandés dans la case "Entrez votre réponse") *

	Fonction	Temps passé	Taux horaire	Coût
Intervenants extérieurs				

55

Moyens matériels *(Salles, véhicules, matériel divers adapté à la réalisation de l'action ou autre)* *

56

Partenariat(s) envisagé(s) *(Nom des organismes et rôle prévus dans la mise en œuvre de l'action)* *

Mobilisation des personnes, modalités de repérage et d'approche du public, moyens de communication prévus *(Flyer, affiche, démarchage, partenaires sollicités, etc.)* *

Mode d'évaluation envisagé

58

Méthodologie et critères retenus *(cf. outils existants sur le site www.pourbienvieillir.fr)* *

59

Indicateurs d'évaluation de l'action *(Indicateurs significatifs, mesurables, acceptables, réalistes et associées à une date - En lien avec les objectifs posés)*
Pour les actions bénéficiant d'une convention annuelle 2023, argumenter avec le bilan quantitatif, l'atteinte des objectifs et les perspectives
*

Coût et financement de l'action

Merci de joindre impérativement le tableau Excel "Budget prévisionnel de l'action 2024" ainsi que les comptes de résultats 2022 ou 2023 de votre structure.

60

Coût par personne accompagné *(en référence au nombre de participants envisagés - cf question Nombre de participants envisagé pour chaque séance/atelier/conférence)* *

61

Coût total des moyens humains *(Cf. questions Moyens humains propres à la structure et Autres moyens humains)*

1. Valorisation du temps de travail interne
2. Coût des intervenants extérieurs
3. TOTAL *

62

Co-financements *(Préciser les montants demandés en € et si la demande de financement est acceptée ou en attente de réponse)* *

1. Coût total de l'action
2. **Montant demandé à la conférence des financeurs**
3. Autres financements sollicités pour cette action
4. Fonds propres mobilisés pour l'action

*

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

Microsoft Forms